



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015 1.0

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du

fournisseur

: GOJO Industries, Inc.

Adresse One GOJO Plaza, Suite 500

Akron OH 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro de téléphone en cas : 1-800-424-9300 CHEMTREC

d'urgence

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Soins de la peau

Restrictions d'utilisation Ceci est un produit de soins personnels ou un produit

cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et d'autres utilisateurs lors d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les autres

produits de consommation, spécifiquement définis par des réglementations de par le monde, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateur. Même si ce produit n'est pas considéré comme dangereux,

cette fiche signalétique contient des renseignements précieux et importants pour la bonne manipulation et la bonne

utilisation du produit dans des espaces de travail industriel aussi bien que dans le cadre des expositions inhabituelles ou involontaires, tels que des grands déversements. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible aux employés et

à d'autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils concernant spécifiquement l'utilisation prévue, veuillez vous rapporter aux renseignements fournis sur l'emballage ou sur

la notice.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

AVERTISSEMENT	
Aspect	crème
Couleur	opaque, vert
Odeur	agrume
Résumé des risques	Irritant





Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Statut régulatoire selon le

SIMDUT

: Ce produit, matière ou substance est un produit contrôlé

SIMDUT selon les articles 33 à 66 de la partie IV du RPC.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition

unique à court terme.

Peau : Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et

provoquer de l'irritation.

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Ingestion : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition

unique à court terme.

Condition médicale aggravée : Inconnu.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme

cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des niveaux

supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
C11-14 éthoxylés ramifiés, riches en alcools C13	78330-21-9	>= 1 - < 5
Propylèneglycol	57-55-6	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes





Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

: Laver à l'eau et au savon par précaution.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup

d'eau pendant au moins 15 minutes.

Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à

faire.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Protection pour les

secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent

utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

lorsqu'il existe un risque d'exposition.

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Poudre chimique d'extinction Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

: Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau

pulvérisée.

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection

spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, : Utiliser un équipement de protection personnelle.

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

équipement de protection et procédures d'urgence

Suivez les conseils de manipulation et les recommandations

en matière d'équipement de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la

propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent

s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes.

Ne pas avaler.

Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

et aux consignes de sécurité.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

: Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS Type de Paramètres de Base			Base
Composants	No. CAS	valeur (Type	contrôle /	Dase
		d'exposition)	Concentration	
		αοκροσιαστή	admissible	
Distillats légers (pétrole),	64742-47-8	TWA	200 mg/m ³	CA BC OEL
hydrotraités	017 12 17 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	(Sous forme de	0,100 022
- Try di Giranos			vapeur d'hydro-	
			carbure total)	
		TWA (Brouil-	5 mg/m³	CA AB OEL
		lard)	Jg,	
		STEL (Brouil-	10 mg/m³	CA AB OEL
		lard)	3	
		VEMP	5 mg/m³	CA QC OEL
		(Brouillard)	J	
		VECD	10 mg/m³	CA QC OEL
		(Brouillard)	3	
		LMPT	525 mg/m ³	CA ON OEL
Huile minérale blanche	8042-47-5	TWA (Brouil-	1 mg/m³	CA BC OEL
(pétrole)		lard)		
		TWA (Brouil-	5 mg/m ³	CA AB OEL
		lard)		
		STEL (Brouil-	10 mg/m³	CA AB OEL
		lard)		
		VEMP	5 mg/m³	CA QC OEL
		(Brouillard)		
		VECD	10 mg/m³	CA QC OEL
		(Brouillard)		
		TWA (Frac-	5 mg/m³	ACGIH
		tion inhala-		
		ble)		
Propylèneglycol	57-55-6	LMPT (aéro-	10 mg/m ³	CA ON OEL
		sol)		
		LMPT (Va-	50 ppm	CA ON OEL
		peur et aéro-	155 mg/m³	
		sol)		
Pétrolatum	8009-03-8	TWA (Brouil-	1 mg/m³	CA BC OEL
		lard)		
		TWA (Brouil-	5 mg/m³	CA AB OEL
		lard)	1.5	
		STEL (Brouil-	10 mg/m³	CA AB OEL
		lard)	F/ 2	04.00.051
		VEMP	5 mg/m³	CA QC OEL
		(Brouillard)	40	04.00.051
		VECD	10 mg/m ³	CA QC OEL
		(Brouillard)	F/ 2	100111
		TWA (Frac-	5 mg/m³	ACGIH
		tion inhala-		
		ble)		

Mesures d'ordre : Assurer une ventilation adéq

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

technique clos.

Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail. La formation de poussière peut être pertinente lors du traitement de ce produit. En sus des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre générales concernant les concentrations de particules dans l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte lors de l'évaluation du risque professionnel. Les limites pertinentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle (LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne sont pas régulées autrement 15 mg/m3 – concentration de poussière totale, 5 mg/m3 - fraction respirable ; et la moyenne pondérée dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insoluble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3 mg/m3 - particules respirables, 10 mg/m3 - particules inhalables.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une

ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont

conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique

Protection des mains

Matériau : Gants imperméables

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits

chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à

la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du

corps

: Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du

potentiel local d'exposition.

Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers,

bottes, etc.)

Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rincage oculaire et les douches

de sécurité soient situés près de la zone de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant

l'utilisation.





Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : crème

Couleur : opaque, vert

Odeur : agrume

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 8.5

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

: 87 °C

Point d'éclair : > 100 °C

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 0.915 g/cm³

Solubilité

Solubilité dans l'eau : soluble

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Sans objet

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

: Cette substance ou mélange n'est pas classifiée comme auto-

réactive.

Viscosité

Viscosité, cinématique : 10,000 - 50,000 mm²/s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif





Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

: Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

C11-14 éthoxylés ramifiés, riches en alcools C13:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg

Méthode: Jugement d'expert

Propylèneglycol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Lapin): > 159 mg/l, > 51091 ppm

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:

C11-14 éthoxylés ramifiés, riches en alcools C13:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau





Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Propylèneglycol:

Espèce: Lapin

Méthode: Directives du test 404 de l'OECD

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une irritation des yeux.

Composants:

C11-14 éthoxylés ramifiés, riches en alcools C13:

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Propylèneglycol:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Évaluation: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Composants:

C11-14 éthoxylés ramifiés, riches en alcools C13:

Type d'essai: Test patch d'irritation répétés sur l'humain

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Propylèneglycol:

Type d'essai: Essai de maximisation Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propylènealycol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus

Espèce: Souris

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propylèneglycol:

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: 2 années

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Propylèneglycol:

Effets sur la fertilité : Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le déve-

loppement fœtal

: Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Propylèneglycol:

Espèce: Rat

NOAEL: 1,700 mg/kg Voie d'application: Ingestion Durée d'exposition: 2 y

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Aucune classification de toxicité par aspiration

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

C11-14 éthoxylés ramifiés, riches en alcools C13:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5.6 mg/l

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les algues : CE50: > 1 - 10 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

: NOEC (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 0.33 mg/l

Durée d'exposition: 30 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.77 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Remarques: Selon les données provenant de matières

similaires

Propylèneglycol:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 40,613 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

: CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 18,340 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 19,000

mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

: Valeur de toxicité chronique: 2,500 mg/l

Durée d'exposition: 30 jr

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 29,000 mg/l

Durée d'exposition: 7 jr

Toxicité pour les bactéries : NOEC (Pseudomonas putida): > 20,000 mg/l

Durée d'exposition: 18 h

Persistance et dégradabilité

Composants:

C11-14 éthoxylés ramifiés, riches en alcools C13:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 95 % Durée d'exposition: 28 jr

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières simi-

laires

Propylèneglycol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 98.3 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Propylèneglycol:

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: log Pow: -1.07

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation Internationale

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification selon le

SIDMUT

: D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

REACH : Tous les ingrédients (pré-)enregistrés ou exemptés.

TSCA : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit

sont soit inscrites à l'inventaire TSCA ou sont en conformité

avec une exemption de l'inventaire TSCA.

DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont

conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des

substances (DSL).

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taïwan), TSCA (É.-U.)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signification.

lissement de la fiche sig-

nalétique

: Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques,

http://echa.europa.eu/

GOJO® Lemon Pumice Hand Cleaner



Version Date de révision: Numéro de la FS: Date de dernière parution: -

1.0 04/09/2015 90324-00001 Date de la première parution: 04/09/2015

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA/3F